

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 4 octobre 2019

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4097-2019.

Investissements 2020 d'Hydro-Québec TransÉnergie.

Demande de délai pour le dépôt des demandes de renseignements de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) à Hydro-Québec TransÉnergie.

Chère Consœur,

Nous demandons respectueusement à la Régie de l'énergie d'accorder un délai jusqu'au lundi 7 octobre 2019 à midi pour le dépôt des demandes de renseignements de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) à Hydro-Québec TransÉnergie au présent dossier.

Un de nos analystes, Monsieur Jacques Fontaine, est en effet présentement hospitalisé et n'a pas été en mesure de compléter ces demandes. Le court délai demandé est nécessaire afin que ces demandes de renseignement puissent être terminés et déposés avec l'assistance d'autres collaborateurs.

La présente lettre est transmise par courriel au greffe de la Régie, au Transporteur et aux autres intervenants, étant donné qu'une erreur du *Système de dépôt électronique de la Régie (SDÉ)* nous empêche d'y consulter ou déposer quelque document relatif au présent dossier. Nous invitons le greffe à effectuer le correctif au *Système* et à y déposer alors la présente lettre.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.